

royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

CIBLE

Sihanouk

A peine rentré d'un long exil, le prince Sihanouk a été reconnu chef d'Etat dans ce Cambodge martyrisé qui tente de trouver le chemin de la démocratie. Comme tant d'autres princes et rois Norodom Sihanouk est aujourd'hui reconnu comme l'homme de la paix par toutes les fractions cambodgiennes en raison de sa légitimité historique et de la capacité d'arbitrage qui en procède.

Les royalistes que nous sommes ne peuvent manquer d'y voir une confirmation de l'idée simple qu'ils s'efforcent de faire valoir : l'arbitrage - donc la paix civile et la justice rendues possibles - par l'indépendance du chef de l'Etat. Encore faut-il, pour que ce projet se réalise, que les princes se mettent effectivement au service de leur peuple.

L'honneur de Norodom Sihanouk est de s'être pleinement engagé - non dans une guerre de reconquête mais dans le combat pour la justice et la liberté. Souhaitons que sa présidence soit effectivement salvatrice.

IMMIGRATION

**Le Pen
l'imposteur**

M2242 - 568 - 15,00 F



Télés à la dérive

Diversité ? Beaucoup d'émissions se ressemblent parce qu'elles doivent obéir au même impératif : faire de l'audience pour attirer les annonceurs. Aussi on a recours aux mêmes vieilles recettes bien rodées. Jeux et variétés, variétés et jeux (trois émissions de variétés par semaine sur TF1 !). La seule innovation consiste alors à rendre le jeu ou le divertissement plus accrocheur que celui de la chaîne concurrente et c'est là paradoxalement que la qualité en prend un sacré coup d'autant que cette tendance gagne l'ensemble des émissions.

Qualité ? Allez vous balader du côté de chez Dechavanne (« Ciel, mon mardi ! »), Sabatier (« Tous à la Une »), de « Fort Boyard », de « La nuit des héros » ou les films-débats de la Cinq, émissions symboles d'une dérive télévisuelle qui mise avant tout sur les instincts troubles du public. Chez Dechavanne, c'est flagrant et le cocktail est très simple : provocations, fesses à l'air, recherche systématique de l'incident, sujets-limites à répétition tournant autour du sexe. Infecte. Plus insidieuses se trouvent être le « Tous à la Une » de Sabatier et la « Nuit des héros » sur Antenne 2. On s'y laisserait prendre

Avec la fin du monopole d'Etat sur la télévision, on nous avait promis la diversité, la qualité et la liberté sur toutes les chaînes. Dix ans après, le résultat est rien moins qu'inquiétant.



■ Le « Téléthon » pour les myopathes, où quand la télé se substitue à l'Etat.

car ici on se veut familial, humanitaire, prodigue de bons sentiments et le rendez-vous est à 20 h 30. Et puis il y a des enfants... un peu trop dans la « Nuit des héros » et trop souvent montrés sur le point de passer sous des trains, tomber dans des rivières ou périr dans des incendies. Suspect. Le principe est sensiblement le même chez Sabatier. Là, à base de voyeurisme apitoyé, on vous offre de l'émotion altruiste et chaleureuse, des larmes en direct, de la charité spectaculaire. Plus ça sonne fort et vrai, plus c'est faux, truqué, artificiel. Tous les vendredis soirs sur TF1, vous avez le privilège de voir fonctionner devant vous les techniques adoptées par les

sectes avec, dans le rôle du grand gourou amical et protecteur, Patrick Sabatier soi-même. De la haute manipulation.

Liberté ? Si vous comptez vous échapper de ces émissions racoleuses pour vous réfugier du côté de l'information sérieuse et objective, il est à craindre que vous en soyez pour votre redevance. Les journalistes, pris eux aussi au piège de l'audience, n'abordent le plus souvent que les sujets porteurs ou considérés comme tels avec par ordre de préférence :

1) tout ce qui peut se rapprocher de près ou de loin au sexe (marchés du sexe en Europe, bizutages « hard », etc)

2) tout ce qui peut provoquer des réactions émotionnelles à forte dose de voyeurisme en tout genre.

Les propos et images chocs vous sont garantis chaque semaine par « Le droit de savoir » et « Grands reportages » sur TF1. L'autre évolution dangereuse du journalisme télévisé est provoquée par certains membres de rédactions qui se prennent pour l'incarnation de la conscience démocratique et de la liberté d'opinion. S'attribuant ainsi à eux-mêmes une source de légitimité inviolable, ils s'estiment aptes à juger de tout et notamment du comportement des hommes politiques. Forcément, puisque si les journalistes se disent être eux-mêmes la démocratie, les hommes politiques, créatures de la démocratie, n'ont plus qu'à se soumettre. Guillaume Durand est alors en droit de présider sur la Cinq les séances pseudo-parlementaires des « Absents ont toujours tort » et de jeter en pâture aux téléspectateurs quelques hommes politiques dont on ne retiendra à la fin de l'émission que les vociférations inconsistantes. La course à l'audience mêlée au complexe du « journaliste aux ordres » explique cette surchère de légitimité du journaliste par rapport à l'homme politique. Résultat : là où on attendait des analyses sérieuses et une présentation documentée des enjeux, on a plus que caricatures, jugements à l'emporte-pièce et chasse à l'homme politique.

La télévision, aussi bien moyen de divertissement qu'instrument d'information et de culture, ne peut être totalement régie par une logique commerciale. Le spectacle actuel donné par les chaînes en apporte la triste confirmation

François VERRAZZANE

royaliste

SOMMAIRE : p. 2 : Télés à la dérive - p. 3 : Un programme racial - Réduction - p. 4 : Mais où sont les raisons ? - Suivez le cortège - p. 5 : Tranches de diplomatie - p. 6/7 : Relancer le débat économique - p. 8 : La famille de Belgique - Urbanistes assassins ! - p. 9 : Idées - p. 10 : Rimbaud ou la liberté ravie - p. 11 : Une bête qui a du style - Action royaliste - p. 12 : Autres raisons de persévérer.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
☎ (1) 42.97.42.57
Dir. de la publication : Yvan AUMONT
Comm. parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (100 F), six mois (185 F), un an (270 F), de soutien (500F)*
(* Encadrez la formule de votre choix)

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Un programme racial

Le Front national a récemment présenté cinquante mesures pour « régler le problème de l'immigration ». Publicité mensongère...

A juste titre, nombre de personnalités et d'organisations de défense des droits de l'homme ont dénoncé le caractère raciste des mesures présentées par Bruno Mégret, qui réveillent dans leur détail, les années les plus sombres de l'histoire de la France et de l'Europe. Il est vrai que la remise en cause des naturalisations effectuées depuis 1974 marqueraient le retour de Vichy puisque « l'Etat français » avait adopté une semblable mesure - à l'encontre des Juifs essentiellement. Il est vrai que le rétablissement du « jus sanguinis » reprend les principes de la législation maréchaliste sur une base implicitement raciste, et au mépris de la tradition française du droit du sol, qui est celle de la monarchie capétienne et celle de la République. Il est vrai que les mesures de ségrégation préconisées par le théoricien du Front national (suppression des allocations familiales pour les immigrés, discrimination dans le travail etc.) seraient contraires aux principes de notre droit. Preuve est faite, une fois de plus, des véritables sources de l'idéologie du Front national... Mais nous savons aussi que l'administration de ces preuves ne suffit pas à écarter les électeurs du Front national. Il faut donc argumenter (1), en soulignant trois impostures parmi beaucoup d'autres :

- Ces mesures préconisées ne relèvent pas d'une politique de l'immigration puisque le délégué général du F.N. précise qu'elles « ne concernent évidemment pas les ressortissants de la CEE et au-delà, ceux de notre communauté européenne de destin, de culture, de religion et de civilisa-

tion ». Les immigrés portugais (la plus importante communauté immigrée avec 846.438 personnes en 1985) peuvent dormir tranquille, et les immigrants russes, polonais, yougoslaves sont assurés d'être bien accueillis



■ S'agira-t-il de la 51^e mesure préconisée par le Front National ?

par le Front national. Dès lors, M. Le Pen n'est pas fondé à dire qu'il y a « trop d'immigrés ».

- Par voie de conséquence, les mesures préconisées par Bruno Mégret ne concerneraient que les ressortissants étrangers venus du Maghreb (environ 1,5 millions de personnes en 1985 sur 4,4 millions d'étrangers). La prétendue politique de préférence nationale serait donc une politique de préférence raciale, qui n'aurait que de faibles incidences quant aux effets attendus par le Front national (emploi) et sans aucun doute des conséquences fâcheuses pour notre économie : baisse du tourisme (en raison du contrôle sanitaire et du cautionnement obligatoire), disparition de cer-

tains commerces, crise de certains secteurs d'activités car les « Français d'origine » ne remplacent pas automatiquement les « immigrés ».

- En outre, certaines des mesures présentées par les nationaux-populistes affecteraient des citoyens Français - et notamment tous ceux qui sont musulmans par tradition familiale ou par conversion puisque le F.N. prévoit d'entraver la construc-

tion de « mosquées cathédrales » et de réglementer l'ouverture des écoles coraniques et des centres islamiques.

Les analyses et les propositions du Front national ne résistent pas une seconde à l'examen. Mais l'histoire du nazisme et celle de la « Révolution nationale » montrent malheureusement que la culture du fantasme est d'un rendement immédiat. Quand un parti dit n'importe quoi, beaucoup peuvent y trouver leur compte.

Yves LANDEVENNEC

(1) Pour une critique complète des thèses du Front national, cf. les deux tomes publiés sous la direction de P.-A. Taguieff, « Face au racisme », La Découverte, 1991.

Réduction

Mais pourquoi, pourquoi donc François Mitterrand a-t-il lancé l'idée d'une réduction de la durée du mandat présidentiel ? Sur ce point, deux hypothèses ont été avancées. Sans doute n'a-t-on pas tort de dire que le vieil antigaulisme du chef de l'Etat a trouvé dans ce projet de réforme l'occasion de se réactiver. François Mitterrand n'a jamais caché qu'il estimait dangereuses les institutions de la Vème République, en raison de la lecture « bonapartiste » qu'il en fait, et que ce qui était dangereux avant lui le serait après. Limiter la durée du mandat, c'est poser une limite au « pouvoir personnel » qu'il a naguère dénoncé - alors qu'il sait, d'expérience maintenant, combien ce pouvoir est concrètement entravé.

Pourtant, le chef de l'Etat semblait, ces dernières années, peu enclin à opérer une réforme en profondeur des institutions et le thème du quinquennat, qui figurait dans les 110 propositions du candidat de 1981, était défendu sans beaucoup de chaleur. Alors ? Alors il semble bien que les raisons tactiques l'aient emporté. Le candidat de 1988 n'écrivait-il pas dans sa Lettre aux Français qu'il mettrait en œuvre la fameuse réduction si les partis politiques le lui demandaient ? Or l'UDF, puis le RPR par la voix de Jacques Chirac ont réclamé à cor et à cri le quinquennat, non par conviction profonde, mais pour hâter le départ du Président. A une opération tactique, ce dernier a répondu par une manœuvre non moins tactique qui consiste à semer la confusion dans le camp adverse. Mais comprendre les enjeux immédiats, ce n'est pas accepter que la Constitution devienne l'instrument d'un jeu politique dont elle doit être la règle.

Réforme

Mais où sont les raisons ?

Quinquennat ? Mais quels sont donc les arguments pour le quinquennat ? Une enquête rapide sur la question laisse perplexe.

Un des mystères de la vie politique gagnerait à être élucidé : la plupart des responsables politiques se sont prononcés pour le quinquennat, mais sans présenter la moindre argumentation sur le plan du droit constitutionnel et de la logique politique.

A lire les réactions aux déclarations du Président de la République, on s'aperçoit en effet que les chefs de partis communiquent des émotions, des souvenirs, des justifications personnelles et nous font part d'analyses tactiques sans traiter le sujet au fond. M. Giscard d'Estaing rappelle qu'il s'est prononcé depuis longtemps pour cette réforme, les radicaux de gauche invitent les radicaux de droite à sabler le champagne sur les décombres de la 5^e République, M. Chirac est embarrassé d'avoir été pris au mot, d'autres ne voudraient pas être pris au piège d'un referendum mais les citoyens avides d'explications juridiques ne sont pas plus avancés.

Notez bien que, du côté socialiste, les choses ne sont pas plus claires. On dit, comme à droite, que sept ans c'est trop long. Trop long par rapport à quoi ? Nul ne daigne le préciser. Mais si le mandat est décidément trop long pour le même homme, il ne fallait pas faire une campagne enthousiaste pour le second septennat de François Mitterrand. Jean-Pierre Chevènement, quant à lui, tente de nous éclairer

par une métaphore : le quinquennat, dit-il, permet de faire « respirer la démocratie ». La formule est amusante mais aussi creuse qu'un slogan publicitaire : il y a l'apéritif qui fait « chanter l'eau », « tout le monde se lève » pour une crème au café, et le quinquennat fait respirer la démocratie. Nous voici en pleine américanisation du message politique. Curieux de la part d'un farouche dénonciateur de l'américanologie !

Alors ? Alors les raisons sont évidemment politiciennes de part et d'autre. Pour l'ensemble de la classe politique, le quinquennat à l'avantage d'accélérer la rotation des équipes au pouvoir, donc l'accélération de la distribution des places et des mandats. Pour la droite, aujourd'hui, le quinquennat à l'intérêt de hâter le départ de François Mitterrand et le véritable enjeu est de faire en sorte que la réforme soit immédiatement appliquée. Pour la gauche rocardienne, le calcul est identique. Quant au reste de la gauche, elle suit le mouvement en croyant faire moderne. Comme nous le montrons par ailleurs, le Président lui aussi obéit avant tout à un calcul tactique.

Il faut cependant espérer que le débat constitutionnel aura lieu. Sinon, les citoyens voteront dans la méconnaissance des véritables enjeux et risquent d'être floués.

Sylvie FERNOY

Lire « Royaliste » c'est bien ...
... s'y abonner c'est mieux !

Votre abonnement nous aidera à développer notre action

Movésumeur

Suivez le cortège !

Après la manifestation des professionnels de la santé, notre journal a décidé de patronner plusieurs défilés dans les semaines qui viennent.



De ma longue vie de militante, je n'avais jamais vu ça : des membres du service d'ordre d'une manifestation sortir de B.M.W. et de Mercedes (de couleur grise, restons discrets). Je vous jure que c'est vrai et que les blousons étaient du meilleur cuir. On sait que cette grande démonstration des professions de santé mêlait des médecins à 30.000 francs par mois à des aides-soignants, des membres du Front national et des communistes, donc tant de carpes et de lapins que Jean-Louis Bianco n'a pas eu tort de dire que cette grande promenade parisienne était « surréaliste ».

Admiratrice d'André Breton, nostalgique du « happening » des années soixante, désireuse de donner aux sans-voix le moyen d'une expression légitime, j'ai proposé à la direction du journal, qui a accepté avec enthousiasme, le parrainage de grands rassemblements populaires dans les semaines qui viennent. C'est ainsi que « Royaliste » organisera (grâce au produit de la vente de ses pin's et à l'excédent de recettes des dîners parisiens du Mercredi (24 F tout compris), des cortèges nationaux (trains et avions gratuits) pour les grandes causes d'intérêt général : la manifestation des Usagers des

Transports en Commun rassemblera les utilisateurs réguliers du Concorde qui veulent protester contre la marque de champagne servie à bord, les passagers mécontents de la dernière croisière aux îles de la Sonde (il ne faisait pas beau), les ennemis du poulet froid dans les plateaux repas du T.G.V., les usagers du métro parisien (pour le retour à la première classe) et les habitués de l'autobus qui veulent pouvoir discuter avec le conducteur. - le défilé (champêtre) Pour Le Retour Rapide du Printemps associera les Verts, les amis de la poésie, les gens qui ont froid l'hiver, ceux qui aiment les terrasses de café, l'association « Nuit de Chine-Nuit câline », les gardiens de square, le parti de ceux qui détestent les réveillons. - le rassemblement (statique) de ceux qui n'ont jamais l'occasion de manifester et qui ont envie de le faire sans trop se fatiguer. - une grande démonstration de ceux qui sont mécontents de tout-en-général-et-de-beaucoup-de-choses-en-particulier permettra de conclure en beauté ces semaines d'action.

Ceux qui n'ont rien à dire et qui tiennent à le faire savoir sont cordialement invités.

Annette DELRANCK

Maastricht

Tranches de diplomatie

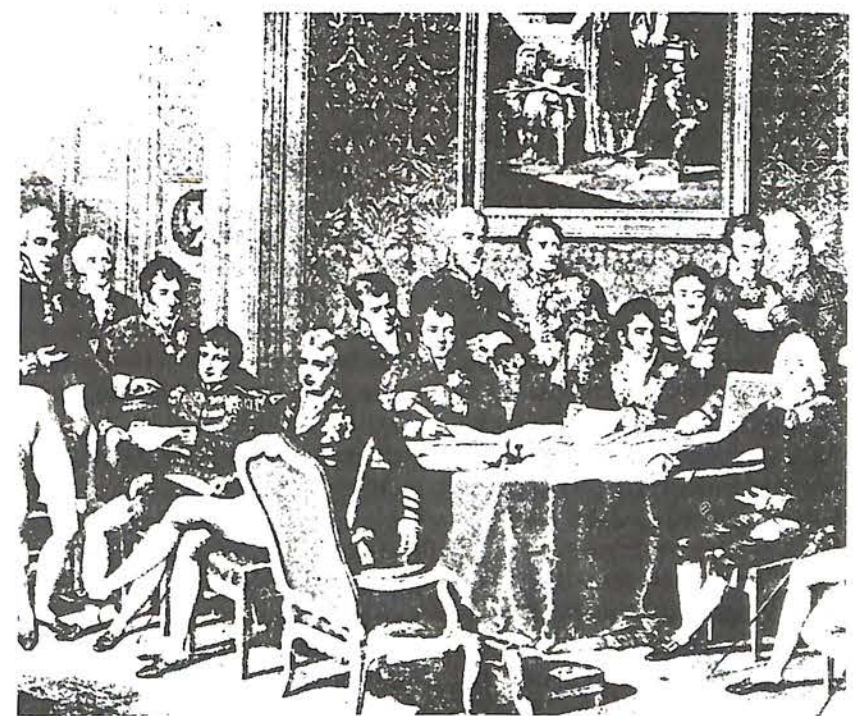
Maastricht aurait pu entrer dans l'Histoire aux côtés de Munster (les traités de Westphalie de 1648 et l'instauration de la diplomatie laïque), Vienne (le Congrès de 1815 et l'inauguration du concert des puissances), Versailles (les traités de 1919 et l'acte de naissance de la diplomatie multilatérale) entérinant la quatrième mutation du monde diplomatique à l'âge moderne : celle des grands ensembles. On n'a pas su prendre la mesure de l'enjeu.

L'union monétaire et la démocratie, c'est bien, la défense ce sera pour plus tard. La politique étrangère, c'était maintenant. A l'heure des grands ensembles, en formation ou en dissociation, la question posée est celle de l'essence d'une politique étrangère et non sa décomposition, sa dissection. Une politique étrangère n'est pas un jambon ou un rôti qu'on débite par tranches. Deux écoles pourtant s'y acharnent, celle du cru et du cuit, de la découpe horizontale et de la verticale.

L'horizontale distingue entre intérêts régionaux et globaux. Par exemple, le Québec au sein du Canada a une diplomatie propre pour ce qui regarde ses relations avec les pays francophones, qui n'est pas seulement culturelle mais politique au plus haut sens du terme.

Le plus souvent, cela se ramène à un équilibre linguistique au sein du personnel d'une même mission, comme entre flamingants et francophones en Belgique. L'Union des Etats souverains, ex-URSS, tente une combinaison des deux : sections d'intérêts et équilibres entre diplomates des diverses nationalités au sein d'une mission. Autre variante : le projet mort-né (car anticonstitutionnel) d'ambassades franco-allemandes là où l'un des deux pays n'est pas représenté.

La définition d'une politique étrangère est d'abord un effet de la volonté. Son élaboration au sein d'un ensemble composite est donc particulièrement délicate.



■ Le Congrès de Vienne en 1815 : l'Europe se réorganise après les grands bouleversements napoléoniens.

Selon cette école, on harmoniserait dans les pays où chacun se sent concerné et on préserverait les intérêts spéciaux ou privilégiés de tel Etat-membre. Pratiquement, cela reviendrait à un partage nord-sud et à un partage du sud. Pour la Communauté européenne, cela conduirait à l'élaboration d'une politique étrangère qui serait beaucoup plus une treizième politique qu'une politique commune. L'école verticale distingue, elle, entre orientations et mesures d'application. Une fois que tous seraient d'accord pour traiter d'une manière communautaire tel problème extérieur, la mise en oeuvre serait affaire de majorité. Partage illusoire dans la mesure où la diplomatie est un art tout d'exécution, où le protocole par exemple préjuge du fond comme

on le vérifie à chaque rencontre internationale.

D'une manière générale, que signifie en diplomatie la règle de la majorité ? Tout le monde est d'accord qu'il faut dépasser le stade de la coopération politique. L'obligation de l'unanimité débouche sur la recherche du plus petit commun dénominateur. Au-delà des vœux pieux, on n'obtiendra que des arbitrages, des médiations, un rôle de neutre, de pompier guère enviable à celui de gendarme. Mais l'arithmétique n'est pas moindre dans le cadre majoritaire. Que prétend-on additionner ? Des lapins et des navets, des kilos et des mètres, des marks et des jetons de téléphone ? A fortiori si l'on se prépare à jouer avec 32 cartes. La position albanaise et celle de l'Espagne se

mesurent-elles par une règle de trois ? Veut-on en sortir par le recours à un Conseil de sécurité européen avec des membres permanents, semi-permanents et non-permanents, des rotations, des troïka de six en six mois ? Si cette voie conduit à une impasse, s'ensuit-il qu'il faille confier la politique étrangère à un centre unique ? Passe encore dans une confédération où le centre n'aurait que cette prérogative et celle de la défense extérieure, comme on voudrait s'y engager à Moscou et comme le pensaient possible les constituants américains de 1776. C'est trop tard à Bruxelles où l'on a pris le chemin inverse, celui de l'union économique. Devenir la première puissance industrielle et commerciale du monde condamne une politique étrangère digne de ce nom. Comme l'Angleterre de Montesquieu qui n'avait d'autre politique que celle de son commerce, comme l'Amérique, le Japon et l'Allemagne, il est dans la logique du commerçant de ne pas se mêler de politique et de ne connaître que celle de son portefeuille. On a ignoré le volet externe. On a renversé l'ordre des facteurs. Certes il vaut mieux être riche pour soutenir une politique étrangère, mais il n'est pas nécessaire d'avoir une politique étrangère quand on est riche. La nature de la Commission de Bruxelles n'est pas en cause ici. Quiconque est bienvenu à formuler une politique étrangère européenne, Bruxelles, un Etat membre, un axe d'Etats, un Luxembourg, un secrétariat politique, qui que ce soit, car ce n'est pas une question de mécanismes, de procédures, de votes. C'en est tout le contraire : une vision, une volonté, une ambition. Tout semble se lier pour qu'elle n'émerge pas, que soit tu cet appel venu du tréfonds des peuples et de l'Histoire.

Yves LA MARCK

Avec André Grjebine

Relancer le débat économique

Il n'est plus rare, désormais, de voir la politique du gouvernement en matière de lutte contre l'inflation et de politique monétaire - ses deux seules réussites apparentes - remise en cause. Certains réclament un peu plus de déficit et le gouvernement lui-même, par les mesures salariales qu'il a prises en octobre, paraît remettre en cause le dogme de la rigueur budgétaire, suscitant des réactions de soutien des partisans de la dite rigueur. Sur ce point, le clivage gauche - droite est battu en brèche : parmi les plus farouches défenseurs de l'orthodoxie économique, se trouvent, avec certaines réserves, François Hollande, Alain Richard (membres du PS), Edmond Alphandéry (CDS), Edouard Balladur (RPR), Alain Madelin (UDF) et François Périot (CNPFP). Du côté des pourfendeurs de la rigueur se rangent, également avec de légères nuances, FO, la CGT, la CGC, et, au PS, Julien Dray et Alain Le Garrec.

Si l'on peut se réjouir de ce débat, il est cependant frappant de constater la relative absence... des économistes - qui semblent se retrancher dans leur tour d'ivoire, laissant ainsi le champ libre aux plaidoiries et aux réquisitoires les plus loufoques.

D'où la nécessité de poser clairement les termes du débat. Seul, ou presque, encore une fois, André Grjebine y contribue. Les tribunes libres qu'il publie régulièrement dans Le Monde ou dans Libération ont pour objectif de le susciter. Ses ouvrages et plus particulièrement son dernier livre, « La politique économique ou la maîtrise des contraintes », passé presque inaperçu, a pour objectif de l'asseoir sur des bases solides.

Dès les premières lignes, il énonce, d'une formule lapidaire, le principe qui préside à l'actuelle politique économique. « La volonté de maîtriser

les contraintes, affirme-t-il, cède peu à peu le pas au sentiment que celles-ci sont inéluctables ». Or, pour qui connaît l'homme et l'oeuvre, il va de soi que ces contraintes ne sont pas inéluctables et qu'il faut pour les intégrer au mieux à la politique économique en prendre l'exacte mesure.

Ainsi, retient-il quatre types de contraintes (politiques, sociales, macro-économiques et internationales) qui se posent aux décideurs et trace-t-il des pistes de réflexions destinées à montrer que ces contraintes ne sont pas une fatalité dont il convient de s'accommoder, et à aboutir à la définition d'une politique alternative.

Deux écueils se présentaient à lui qu'il évite donnant ainsi un livre brillant, argumenté, rigoureux et accessible à tous, ce qui n'est pas la moindre de ses qualités. De ces deux écueils, le premier consistait à privilégier l'approche théorique au détriment de la réalité économique. Le second l'aurait obligé à analyser les politiques suivies dans les principaux pays, au cours des dernières années, en éludant toute solution alternative et en allant, ainsi, à l'encontre de l'objectif recherché. Il adopte alors une position médiane qui consiste à étudier ce qui se passe dans un pays comme la France, ouvert sur l'extérieur, et effectue la comparaison avec les politiques menées aux Etats-Unis, en Allemagne, au Japon, en Grande-Bretagne et en Suède.

Dans un premier temps nous analyserons ce qu'André Grjebine nomme les contraintes sociales et la politique de l'emploi, pour revenir dans un prochain article sur les autres types de contraintes et contribuer, avec lui, à fonder le débat sur des analyses sérieuses. Loin des vaines polémiques sur les nationalisations, les privatisations ou encore le « nini » mais qui pourtant défrayent la

chronique.

André Grjebine, en combinant plusieurs critères retenus par différents économistes, définit trois systèmes d'organisation du marché du travail : le modèle libéral ou darwinien, le modèle social-démocrate ou consensuel et le modèle spécifiquement japonais que nous nous contenterons d'évoquer, simplement. Tous trois répondent à des structures précises, à un développement différent des capitalismes nationaux et à des cultures différentes. Tous trois ont, face aux problèmes sociaux (emploi, chômage, politique des revenus, redistribution ...) qui se posent dans une société capitaliste moderne et ouverte sur l'extérieur, une philosophie et, partant, des réponses différentes.

Les deux premiers systèmes s'opposent du tout au tout : le taux de syndicalisation des travailleurs (faible dans le système libéral, important dans le système social-démocrate),

les négociations salariales (décentralisées au niveau des entreprises, dans le premier, centralisées, à l'échelon de l'Etat dans le second), la réglementation du travail (restreinte dans l'un, extrêmement développée dans l'autre), le salaire minimum, les compensations d'allocations chômage et la politique de l'emploi.

Le système libéral se rencontre sous sa forme la plus achevée aux Etats-Unis et au Canada. La France se range également dans cette catégorie, avec quelques nuances, notamment pour ce qui concerne la rigidité des salaires à la baisse et une protection sociale plus développée.

Dans ce type de système, la régulation est laissée au marché. Toute intervention de l'Etat dans les affaires économiques est considérée comme un frein à l'expansion. L'adéquation entre la demande et l'offre de travail s'effectue par la sélection (d'où son qualificatif de darwinien) : les plus faibles cèdent la place aux plus forts.

Conséquences : on assiste à la naissance d'une société duale où les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres, où les emplois précaires prennent, peu à peu, le pas sur les emplois sûrs, la sous-traitance et où le travail intérimaire se développent. Dans certains pays, comme aux Etats-Unis, les emplois sous payés qui ne nécessitent qu'un faible niveau de formation, se multiplient. En France, pays caractérisé par une rigidité des salaires à la baisse les entreprises font faillite.

Il s'agit, certes, là d'une économie d'une grande flexibilité, mais dans laquelle, il n'y a pas adaptation de la main d'oeuvre. Il y a, dans ce système, où l'efficacité économique est censée prévaloir, un important déficit social qui, en retour, par le chômage qui en résulte et le manque de formation de la population active, nuit à la compétitivité économique.

A contrario, le modèle consensuel ou social-démocrate, représenté par le modèle suédois, rejette tout économisme et privilégie l'homme dans la société capitaliste. Ainsi, à la différence de la plupart des autres pays occidentaux qui « ont d'abord combattu le chômage sans s'opposer à la montée des prix (puis) ont tenté de juguler l'inflation en renonçant au plein-emploi », la Suède a toujours considéré le plein-emploi comme un « impératif absolu ». Ce second système pour caractéristique principale, la recherche du consensus social et une « économie de partage » au sein de laquelle l'Etat remplit son rôle de redistribution. Un certain nombre d'idées reçues véhiculées par les thuriféraires du libéralisme, affirme, en France, que l'étatisme qui accompagne nécessairement ce type de système, finit par étouffer toute esprit d'entreprise, que la fiscalité est excessive, la productivité médiocre, la croissance ralentie, que les tensions inflationnistes sont exacerbées, que l'absentéisme y est plus élevé que partout ailleurs, dans le monde capitaliste... Or André Grjebine, par une analyse comparative des politiques respectivement menées en Suède et dans les pays à système « darwinien », démontre qu'il n'en a rien.

Si la productivité n'est pas à la hauteur de ce qu'elle devrait être, André Grjebine rappelle « qu'une faible productivité moyenne peut être

l'indice d'un vieillissement de l'ensemble de l'économie (...) mais elle peut également résulter de la coexistence d'un secteur à forte productivité et d'un secteur à faible productivité ». La Suède, pour avoir choisi de subventionner des entreprises en difficulté pour préserver des emplois, se rattache à cette seconde catégorie. La France se rattacherait plutôt à la première.

Pour ce qui concerne les tensions inflationnistes, celles-ci sont dues, pour l'essentiel, aux tensions existantes sur le marché du travail « inévitables en situation de plein-emploi ».

Lorsque ces critiques sont justifiées, André Grjebine les replace dans un contexte économique précis qui amène à en relativiser la portée. En effet, si la croissance est effectivement ralentie en Suède, c'est que d'importantes dépenses sont consacrées à la protection de l'environnement, et que celles-ci, ne sont pas comptabilisées dans la production de biens et de services, mêmes si, par ailleurs, elles contribuent à une amélioration du style de vie. Enfin, l'absentéisme est effectivement une réalité pour la société suédoise, à laquelle il serait nécessaire de remédier, mais on ne peut pas dire que le système libéral favorise lui non plus l'assiduité au travail.

L'objectif de cette politique, n'est pas que les entreprises mal gérées survivent, mais que leurs salariés suivent une formation dispensée dans un cadre mis en place par l'Etat de manière à ce que les entreprises dynamiques aient en permanence une main d'oeuvre adaptée à leurs besoins. Il s'agit d'une politique très coûteuse mais aussi très rentable, car il y a une adaptation permanente de la main d'oeuvre laquelle a des répercussions bénéfiques sur l'ensemble du système de production.

On peut souligner que la même logique est suivie en Allemagne avec une politique très différente, puisque ce qui est fait par l'Etat en Suède, est, outre-Rhin, réalisé par les entreprises.

Certes, l'exemple suédois n'est pas la panacée et comporte un certain nombre de points faibles. On est en droit de se demander si la récente défaite électorale de la sociale-démocratie ne risque pas de remettre en

cause ce type de politique. La question reste ouverte car après tout, lors de l'alternance intervenue à la fin des années 70, le modèle n'avait pas été fondamentalement remis en cause. Par ailleurs, ce système n'est pas transposable, en l'état, en France pour des raisons évidentes. Il montre, cependant, que le chômage n'est pas une fatalité et qu'une politique alternative est possible.

André Grjebine ne donne pas de recettes miracles, il trace quelques pistes. S'il est clair qu'une économie, pour être compétitive et s'adapter rapidement aux aléas conjoncturels, doit être flexible, encore faut-il savoir de quoi on parle. Il propose, notamment, de remettre en cause la politique salariale et le mode de flexibilité actuel fondé sur les licenciements et la rigidité des salaires à la baisse (« flexibilité quantitative »). Ainsi, en période de crise, au lieu de licencier on pourrait, dans un premier, accepter des baisses de salaires pour éviter les licenciements massifs (« flexibilité qualitative ») et ainsi favoriser l'émergence, en France, d'une « société de partage ».

La mise en œuvre d'une telle politique sera, toutefois, très difficile. Pour au moins deux raisons. Il convient, tout d'abord, de tenir compte des contraintes, pour ne pas dire des blocages d'ordre culturel, psychologique et historique car « il est autrement plus facile pour les organisations patronales de plaider en faveur d'un assouplissement du droit de licenciement ou le développement du travail précaire et pour les organisations syndicales de revendiquer des augmentations de salaires que de se mettre d'accord pour introduire la codétermination dans les entreprises ». Ensuite, parce que, suite à la déroute du communisme, le libéralisme s'impose comme le modèle de référence et que, dans ce contexte, « le renforcement de la flexibilité quantitative va s'imposer comme la seule issue envisageable, quitte à accentuer les antagonismes sociaux ».

Rarement un essai de politique économique aura aussi bien mis en évidence, dans le domaine social, le caractère belligère du libéralisme économique.

Patrice LE ROUË

André Grjebine

La politique économique

ou la maîtrise des contraintes



Dynastie

La famille de Belgique

Les ouvrages concernant la royauté manquent de nuances : tantôt on doit subir des études pseudo-historiques qui cachent mal des allures de pamphlets républicains, tantôt on s'efforce de louer des monographies si bienveillantes qu'elles se muent en hagiographies de sucre et de miel...



Si, en Belgique, « l'année royale 90-91 » a été riche en « livres royaux », on ne peut reprocher à l'ouvrage de Christian Cannuyer, « Belgique est leur nom », d'être un simple « beau livre de circonstance ». Chaque mot du sous-titre, « 160 ans d'histoire de notre dynastie nationale (1831-1991) », se justifie pleinement. En effet, les liens de l'histoire de la Belgique et de sa famille royale sont abordés sans aucune exclusive. Car si Christian Cannuyer est foncièrement attaché à la royauté et à son Roi (il faut lire sa défense et illustration de l'institution monarchique !), il n'occulte jamais les moments difficiles de la Couronne belge, et choisit même de commencer son livre en rappelant la récente crise engendrée par le refus du roi Baudouin de cautionner l'avortement. De même, si l'auteur explique la Fonction royale dans les institutions politiques et les traditions du Royaume, il n'en oublie pas pour autant les réalités plus quotidiennes, tel le coût supposé prohibitif d'une monarchie (sait-on que les Services de la Famille royale ont coûté 36 millions de FF à la Belgique en 1990, pour 95 millions de FF dépensés par la RFA pour son président ? Quant aux dépenses pour l'élection prési-

dentielle française de 88, elles ont été estimées à 774 millions de FF...).

Le second mot important du sous-titre est bien « dynastie » tant la continuité familiale est mise habilement en exergue. Chaque génération est étudiée, depuis les premiers Saxe-Cobourg-Gotha jusqu'aux actuels princes héritiers. Ainsi les deux tiers de l'ouvrage sont consacrés à des « dossiers » qui présentent chaque branche de l'arbre dynastique belge. Pour en faciliter la lecture, un arbre généalogique est joint en hors-texte.

Impossible bien sûr de résumer pareil foisonnement de renseignements sur autant de personnages. Épinglons seulement ce que Maurice Béjart disait du roi Baudouin en 1990 : « J'aime votre Roi... C'est un être très humain. Il n'y a pas tellement d'êtres humains à un aussi haut niveau. Il y a des robots, des machines, des gens pleins de désirs... Mais de véritables êtres humains, on en trouve peu. Dans le milieu des dirigeants et des personnes haut-placées que mon métier m'a amené à fréquenter, je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui a gardé tant de fraîcheur, d'humanité et de profondeur. C'est un être très rare et la Belgique a beaucoup de chance d'avoir un Roi comme celui-là ». Ajoutons que l'ouvrage est préfacé par Siméon II de Bulgarie, sans aucun doute un cousin Saxe-Cobourg-Gotha à l'avenir fort prometteur... Oui, décidément, la monarchie est une idée moderne !

Christian LIBENS

Christian Cannuyer, *Belgique est leur nom*, éd. Illustra, 200 pages, prix franco 170 F.

Béton

Urbanistes assassins !

Pour sa sixième livraison, la collection « Iconoclastes », lancée par Les Belles Lettres, accueille Alain Paucard, le président du Club des Ronchons. Sa cible : les architectes modernes et autres urbanistes

Le titre du pamphlet m'a un instant abusé. Alain Paucard ayant décidé de s'attaquer aux « Criminels du Béton », je m'attendais à une féroce dénonciation de ces margoulins promoteurs qui bâtissent des fortunes colossales en faisant suer sang et eau, et le sang plus souvent qu'à son tour, quelques malheureux travailleurs déportés clandestinement et à peu de frais de leurs villages africains. Mais non, la cible visée est tout autre. Il s'agit ici de livrer à la vindicte publique les architectes et autres urbanistes qui ont décidé, par une pure bonté humaniste qu'ont su apprécier les divers pouvoirs publics, de nous faire vivre dans de charmants blocs « verre et béton ».

Alain Paucard dénonce, et avec quel brio, les concepteurs, mais il oublie les exécutants. Ceux qui conçoivent les camps de concentration sont certainement des criminels, mais je ne crois pas à l'innocence de ceux qui s'enrichissent en les construisant. Enfin, ne soyons pas injuste, un autre pamphlet suivra peut-être, complétant ainsi un réquisitoire qui souffre encore de nombreuses lacunes.

Tous les pamphlétaires aiment la provocation, et ils la nourrissent goulûment de mauvaise foi. On les trouve très souvent injustes, et ils le sont effectivement. Seulement, leur mal est tellement moindre que les maux qu'ils dénoncent qu'on leur pardonne presque tout. Alain Paucard n'échappe pas à la règle. Mais son style joyeux nous ravit et nous séduisent bien pisser-froid de boudier notre plaisir. Sa « Lettre ouverte à la Tour Montparnasse », où se mêle

subtilement la révolte, la colère et la poésie, est une pièce d'anthologie. Et les citations de Le Corbusier constituent un terrifiant florilège, illustration de l'esprit foncièrement totalitaire de tous ces gens qui prétendent faire le bonheur du peuple.

Il y a cependant une phrase que l'on ne peut laisser passer. Lorsque Alain Paucard condamne à une balle dans la nuque tous les tagueurs, il fait preuve d'un aveuglement qui frise la stupidité. N'a-t-il jamais remarqué que les cibles privilégiées des graffeurs étaient justement ces murs de béton qui l'horripilent ? Bien sûr, il y a des bavures, qui sont d'ailleurs bien souvent le fait de petits cons dérangés par le prurit de l'imitation et qui ne comprennent pas l'esprit de révolte de ceux qu'ils prétendent suivre. Et qu'on ne m'oppose pas l'affaire de la station « Louvre » ! Ce n'était que la réponse aux propos vats en guerre d'un technocrate de la RATP. C'est bien, M. Alain Paucard, d'être un réac râleur, encore faut-il ne pas en devenir bouché. Le tag est une réponse colorée à la laideur grise de ces villes que nous construisent les criminels du béton.

Patrick PIERRAN

Alain Paucard, *Les Criminels du Béton*, éd. Les Belles Lettres. Coll. Iconoclastes - 172 p. - Prix franco 71 F.

Pour tous vos achats de livres :

Utilisez notre « Service librairie » !

IDÉES

Sur le concept d'invasion

La mémoire entière des peuples est hantée par les invasions dont les flux et reflux ont rythmé toute l'histoire humaine. C'est dire à quel point la propagande du Front national sur le thème de l'immigration-invasion peut frapper l'imagination et susciter des réflexes de peur. Valéry Giscard d'Estaing en apportant sa caution à cette campagne peut être sûr de son effet dont la puissance est fondée sur des cauchemars issus de la nuit des temps, des souvenirs et des hantises plus récents ainsi que sur l'appréhension d'un avenir incertain. Le président Diouf, du Sénégal, ne nous a-t-il pas mis en garde récemment contre l'ampleur d'un déferlement qui risquait de se produire, faute de solutions adéquates apportées au sous-développement de son continent ? Le Pen et Giscard d'Estaing ne manquent donc pas de références pour étayer leur dossier. La question est de savoir, pourtant, s'ils apportent à ce qui peut-être un formidable défi, les réponses nécessaires. Ou si, au contraire et comme c'est ma conviction, ils ne contribuent pas, en attisant des réflexes négatifs, à le rendre vraiment insurmontable.

Faut-il d'abord rappeler qu'en soi la notion d'invasion à une réalité que ne sauraient démentir ni le fantasme ni la fabrication du fantasme ? L'occupation du Koweït n'est pas si loin que nous puissions nous réfugier dans cet autre fantasme que serait un monde apaisé et sans menaces. Par ailleurs, les références historiques sans cesse évoquées par le Front national se rapportent à des événements avérés, même si on peut discuter de la pertinence des analogies imposées avec le temps présent. Notons au passage qu'il y a des choix, des préférences plus marquées dans le grand catalogue du passé. L'invasion arabe au VIII^e siècle, le coup d'arrêt de Charles Martel sont ainsi privilégiés, parce qu'ils sont très directement exploitables. Pourquoi ne pas s'attarder aussi sur la chute de l'empire romain d'Occident et les grandes invasions du V^e siècle ? Il s'agit d'un vieux débat, proprement inépuisable et qui a donné lieu à des prises de position contradictoires dans les camps les plus divers. A la mélancolie du vieil Augustin d'Hippone contemplant la fin du monde répond le cri fameux d'Ozanam au XIX^e siècle : « *Je passe aux barbares !* ». L'apologétique chrétienne a pu jouer savamment de l'écroulement des choses terrestres, même les plus éminentes, en mettant en valeur la transcendance de son message. Il est vrai que dans le cas, les Barbares avaient été retournés par l'Eglise héritière de la culture.

Mais d'autres interprétations ont été aussi avancées, telle celle de l'école germaniste reprise par l'hitlérisme. L'invasion aurait rajeuni et renouvelé la civilisation épuisée de l'empire romain. On devine quelle exploitation pouvait être faite de cette thématique qui justifiait la conquête du monde par les Germains. René Grousset a sévèrement contredit la prétention contenue dans cette vision épique du destin d'une race : « *Tragique destinée que celle de ce peuple germanique qui, à chacune de ses ruées sur le monde, a ainsi fait la nuit. D'où lui vient cette fatalité d'avoir marqué d'une telle trace ses successifs passages à travers l'histoire ?* ». Car, pour Grousset, la chute de Rome ne saurait signifier un progrès ou un rajeunissement de civilisation. « *Et durant quatre siècles, l'Occident cessa d'exister* », laisse-t-il tomber comme constat désolé et irréfutable.

Par ce simple exemple, on peut comprendre à quel point l'histoire constitue un réservoir inépuisable de symboles, d'arguments voire de prétextes pour servir une politique et une propagande. Qui dénonce sur son territoire la menace de l'étranger peut se révéler en même temps farouche partisan de la conquête du territoire d'autrui, au nom d'une supériorité

intrinsèque de race, de culture et de civilisation. Jean-Marie Le Pen si prompt à dénoncer l'invasion par un nouvel ennemi de l'intérieur serait sûrement le dernier à regretter l'entreprise coloniale d'hier. Il ne s'agit pas pour autant de se replier sur un relativisme dogmatique qui nierait toute sagesse appuyée sur la réflexion historique.

Les propos de René Grousset sur les invasions germaniques sont tirées de son beau livre *Bilan de l'histoire* que Desclée de Brouwer a eu la bonne idée de rééditer tandis d'ailleurs que Perrin avait l'audace de reprendre sa magistrale *Histoire des Croisades* en trois volumes. On ne saurait trop se féliciter du retour en grâce de ce « moraliste de l'histoire » (Robert Aron) qui, avec une saveur toute pascalienne, a su si bien tirer des leçons essentielles du passé. Comment ne pas être particulièrement attentif, quarante cinq ans après la première édition du livre, à son insistance sur la notion d'invasion à laquelle il consacre tout un chapitre ? Cette réflexion, en effet, loin de nous rendre sceptiques, impuissants ou affolés face à un phénomène que d'aucuns désigneraient comme le plus terrible fléau du ciel nous le rend directement intelligible. Non sans prendre la mesure de ce qui nous sépare d'un passé assez funeste et ne nous rend pas complètement démunis.

Ce qui, selon Grousset, explique le drame des grandes invasions, c'est le décalage chronologique entre les populations qui avaient pu accéder à la vie agricole et celles qui demeuraient condamnées à la transhumance et à un mode de vie qui s'apparentait encore au néolithique. « *Les pauvres pâtres turco-mongols qui, les années de sécheresse, sur l'herbe rare de la steppe, s'aventurent de point d'eau en point d'eau jusqu'à l'orée des cultures, aux portes de Petchili ou de la Transoxiane, y contemplant, stupéfaits, le miracle de la civilisation sédentaire, les récoltes plantureuses, les villages regorgeant le grain, le luxe des villes* ». Impossible en lisant ces pages où la géographie humaine conduit tout droit à une question sociale, et bientôt à un affrontement sans merci, de ne pas penser à la situation présente qui nous offre le même spectacle contrasté entre monde développé et monde de la faim. Pourquoi les conséquences ne seraient-elles pas identiques ? Justement, c'est bien là le piège des analogies historiques. Car ce qui distingue le monde pauvre d'aujourd'hui de celui d'hier c'est son infériorité militaire. L'envahisseur des régions favorisées disposait d'un avantage décisif : « *Une cavalerie incroyablement mobile d'archers infaillibles, voilà l'arme technique* » qui lui (au nomade) a donné sur le sédentaire une supériorité presque égale à la supériorité qu'aux temps modernes l'artillerie a assurée à l'Europe sur le reste du monde. Il faudra attendre le XV^e siècle pour que cesse cette supériorité, justement à cause du développement de l'artillerie.

Il serait illusoire aujourd'hui de compter sur la supériorité militaire des pays développés pour stopper le mouvement qui attire chez eux les masses du tiers-monde. La logique de l'enfermement sur soi accélérerait les catastrophes. L'heure est venue non des croisades xénophobes mais de l'ouverture généreuse à l'Autre pour inverser le processus de l'affrontement en coopération. Pour cela il faut des ponts, tel que celui constitué par nos liens avec les pays francophones. N'insultons pas l'avenir en empêchant l'échange et la possibilité d'un dépassement de la phobie de l'invasion.

Gérard LECLERC

René Grousset - « *Bilan de l'histoire* » - Ed. Desclée de Brouwer - Prix franco 140 F.

■ Gérard Leclerc



Rimbaud ou «La Liberté ravie»

En ces mois de célébration du bicentenaire de la mort de Mozart, n'oublions tout de même pas que 1991 est aussi le 100ème anniversaire de la disparition d'Arthur Rimbaud, dont l'importance est tout aussi décisive sur la poésie que l'est celle de Mozart sur la musique.

Quelles expressions n'a-t-on pas employées pour tenter de définir Rimbaud : météore, poète maudit, homme aux semelles de vent, etc. Et pourtant, malgré les années, malgré les livres et les travaux qui ne cessent de paraître, l'ardennais de Charleville reste toujours aussi insaisissable qu'il y a 100 ans.

L'auteur de *Voyelles* est d'une précocité exceptionnelle : à 15 ans, il crée déjà des vers remarquables (1), provoquant l'explosion de l'art poétique en place à la fin des années 1860. Son peu d'intérêt pour Victor Hugo, son rejet des parnassiens, le poussent vers les textes de Baudelaire et de Verlaine, tandis qu'il reste étranger au monde mystérieux de Mallarmé.

Du *Bateau ivre* à *Une Saison en enfer*, des *Poètes de sept ans* aux *Illuminations*, l'œuvre apparaît autrement plus riche que les quelques poésies apprises dans les écoles de notre enfance (*Le dormeur du val*, *Le buffet*, ou encore *Ma bohème*).

En fait, Rimbaud, ne voulant pas être seulement poète, cherche à s'identifier à la poésie. Et d'abord, voyant qui s'emploie - pour atteindre la poésie « totale » - à dérégler tous ses sens (par le biais de l'alcool, de la drogue, de l'homosexualité...).

Afin de tenter de s'imposer auprès de ses pairs, Arthur Rimbaud fait quelques séjours à Paris au début des années 1870. Ils s'achèvent tous par de douloureux échecs, rejet quasi-unanime qui provoque les poussées de violence et de provocation d'un

Rimbaud en mal de bouleversements.

Seul Verlaine semble emboîter le pas au jeune poète. Le « couple infernal » défraie la chronique tant à Paris qu'à Londres ou Bruxelles. Mais Rimbaud ne parvient pas à décider son ami à faire le choix de la liberté libre.

Cet échec supplémentaire peut expliquer pour partie son abandon du monde poétique dès 1873. La solitude complète, l'ennui total désormais, vont le ronger sans relâche, malgré des voyages répétés pour tenter de trouver...? (2). Alors, s'il traite à l'occasion ses poésies passées de « rinçures », il n'est tout de même pas certain que Rimbaud quitte pour autant le monde des rêves. Car s'il reste insaisissable, ce n'est pas seulement à cause de ses voyages nombreux de par l'Europe, l'Asie ou l'Afrique (l'Abyssinie (3)), mais aussi à cause de la multiplicité des « Je » qui exprime la Liberté libre. Et peut-être Rimbaud trouve-t-il cette « Liberté ravie » dans les déserts du Harar où il demeure poésie, mais vécue et non écrite (4).

Ceux qui l'ont approché à l'époque de sa vie où il pratique le négoce (divers produits dont les armes mais pas d'esclaves (5)), s'étonnent de le voir écrire tout le temps. Mais quoi ? Assurément des lettres pour sa famille, notamment pour cette mère haïe et adorée tout à la fois (6); une notice sur l'Ogaden. Et puis ? On ne sait pas. Son style est sec et précis, en rien poétique, sauf de temps à autre une envolée surprenante, comme si cela s'échappait malgré lui (7). Il

commande en France des dizaines d'ouvrages techniques ; il s'initie à la photographie (depuis sa petite enfance, l'image, les illustrés jouent un rôle important dans son univers artistique) ; rêve d'avoir un fils, d'être riche (ce qu'il est !). Le voyant se révèle ainsi enfant de son siècle : passion et foi dans le progrès, la science ; désir de révolution sociale (Rimbaud se trouve très probablement à Paris pendant la Commune), rejet de toute religion (8).

A-t-il donc un projet que sa mort (à 37 ans) interrompt brusquement ? On ne le sait pas...

Cet Ardenais qui aime sa province et ses rivières (mais déteste « Charlestown » dont il dit qu'elle est « supérieurement idiote entre toutes les petites villes de province ») repose pour toujours au cœur de la cité haïe. Et, comble de l'ironie, il se trouve statufié (lui, l'insaisissable) dans le square même où son père (qu'il n'a quasiment pas connu) et sa mère se virent pour la première fois. Ce square qui fait face... à la gare, symbole du voyage !

Marc DESAUBLIAUX

1) Sur les années d'adolescence de Rimbaud à Charleville, lire Georges IZAMBARD, Rimbaud tel que je l'ai connu, La Présence, 1991. (2) Jean-Luc STEINMETZ, Arthur Rimbaud, une question de présence, Tallandier, 1991. L'auteur a le mérite de rendre plus humain le poète et le négociant. (3) Sur le séjour en Abyssinie, lire Alain BORER, Rimbaud en Abyssinie, Seuil, 1984 ; Rimbaud, l'heure de la fuite, Gallimard, 1991. (4) Sur le sujet, lire Alain JOUFFROY, Arthur Rimbaud et la liberté libre, édition du Rocher, 1991. (5) Contrairement à ce qu'affirme Enid STARKIE dans son incontournable Arthur Rimbaud, Flammarion, 1982. (6) Sur la mère de Rimbaud, lire le livre de Françoise LALANDE, Madame Rimbaud, Presse de la Renaissance, 1987. (7) Ce qui donne tort à Yves BONNEFOY dans son Rimbaud, Seuil, 1961. (8) Sur Rimbaud et son siècle, lire Gilles MARCOTTE, La prose de Rimbaud, Borel, 1989. A lire enfin le Rimbaud de Pierre PETITFILS, Julliard, 1982.

Pasolini Une bête qui a du style !

Une pièce peu jouée, publiée après sa mort. Elle reprend tous les fantasmes pasolinis, entre sexe et poésie. Pasolini entre imaginaire, névrose et réalité avec au centre de l'action Jan, double de l'auteur... Tchèque, juif, homosexuel et poète. Un personnage solitaire, hanté par les fantasmes de sa mère et de sa patrie avec lesquelles il entretient des relations conflictuelles... terre de bohème. Comment échapper à sa mère, à sa terre, à ses cauchemars ?

Pasolini, c'est ça, pendant trois heures..., avec toutefois un peu d'ennui lié à l'équivoque, à l'explosion des idées désordonnées qui en font un personnage irrécupérable pour tout discours partisan (droite comme gauche). Parce qu'il est avant tout poète, poète engagé mais meurtri par ses engagements. Quel « chat brûlé vif » ce Pasolini, quel hérétique ! Il retrouve sur son chemin un autre réprouvé, Rimbaud, tant vénéral aujourd'hui par ces parisiens de la culture Lang. La difficulté de la mise en scène tient essentiellement à la présence des monologues. Pour rendre la pièce cohérente, Stanislas Nordey fait preuve de savoir-faire en utilisant jeux de lumière, gags, et intermède clownesque. Les acteurs quant à eux, tous issus du Conservatoire, et tout particulièrement Laurent Schilling (Jan) apportent vitalité et fraîcheur à une pièce de théâtre non conventionnelle.

Hugues BOCQUILLON

Bête de style au théâtre de Saint-Denis jusqu'au 7 décembre.

Création en France
du 7 novembre
au 7 décembre
Source 20h, dimanche 17h,
relâche lundi
TGP
SAINT-DENIS

LA N.A.R. EN TEXTES

MOTIONS ADOPTÉES PAR LES CONGRÈS DE
LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE
DE 1982 à 1991

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève vers 22 h. Un buffet chaud est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 24 F).

● **Mercredi 4 décembre** - La monumentale Histoire de France en cinq volumes publiée chez Hachette est maintenant complète avec la récente parution de « L'ancien Régime (1610-1770) » sous la plume d'Emmanuel LE ROY LADURIE. L'auteur (à qui l'on devait déjà le deuxième tome sur l'Etat royal 1460-1610) dresse ici le tableau de l'instauration de la monarchie absolue, liée à la naissance de l'Etat moderne. Chercheur et historien, Emmanuel Le Roy Ladurie est Professeur au Collège de France et administrateur général de la Bibliothèque Nationale.

● **Mercredi 11 décembre** - Les mouvements chrétiens, juifs ou musulmans ont effectué ces dernières années une percée spectaculaire dans l'espace social et politique, tirant profit d'un désenchantement envers les idéologies et utopies séculaires. Gilles KEPEL (l'auteur de l'excellent livre « Les banlieues de l'Islam ») a mené une véritable enquête sur ce phénomène mondial et nous livre ses conclusions dans son

Nouveau !

Enfin rassemblés en une brochure tous les textes votés par les congrès de la N.A.R. de 1982 à 1991.

Un outil indispensable pour mieux comprendre notre mouvement et ses choix politiques.

Brochure de 20 pages de format 21 x 29,7. Comporte un calendrier des différents congrès et une table des sujets traités par mots clés.

Tarif (prix franco) : 1 ex. 14 F - 5 ex. 54 F - 10 ex. 68 F.

MOINS DE 18 ANS ?

Vous avez moins de 18 ans ? Alors abonnez-vous vite à « Royaliste » : vous bénéficiez d'une réduction de 50 % sur le prix de l'abonnement d'un an. Soit 135 F au lieu de 270 F !

Joindre photocopie de votre carte d'identité pour justifier de votre âge.

PHOTOS

Des photos du comte de Paris, chef de la Maison de France, sont disponibles à notre service librairie. Elles existent en trois formats.

Tarif franco : format 9x13 : 12 F - format 13x18 : 29 F - format 18x24 : 58 F.

Dans ces trois formats et au même prix, existent aussi les photos de la comtesse de Paris, du comte de Clermont, du prince Jean.

INVITATIONS POUR LES MERCREDIS DE LA NAR

Pour recevoir régulièrement les invitations pour nos réunions des « **mercredis de la N.A.R.** », faites-nous en la demande.

Pour des raisons d'économie nous n'envoyons le programme qu'aux personnes l'ayant demandé explicitement.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris



Arthur
Rimbaud
juin 1872
P.V.

« Arthur Rimbaud d'après Paul Verlaine »

Autres raisons de persévérer

Nous n'en finirons jamais de comprendre les raisons qui fondent notre fidélité royaliste - de les connaître toutes, de nous les expliquer, de les passer au fil de la critique. Nous n'en finirons jamais parce qu'il y a dans cette fidélité, comme dans toutes les autres, une part d'inexprimé qu'un regard extérieur, une expérience différente ou une épreuve nouvelle viennent parfois nous révéler. Les épreuves ne manqueront pas dans les prochaines années et j'aurai à dire dans une autre numéro pourquoi nous devons les affronter sans attendre, et comment elles pourront renforcer notre fidélité à la tradition capétienne. Mais cette semaine, c'est le regard et l'expérience d'autrui qui vient nous éclairer.

Autrui, en l'occurrence, est un ami proche de multiples manières puisqu'il s'agit d'un citoyen belge, francophone et francophile, soucieux de l'avenir de son pays et de la dynastie qui lui permet d'exister. C'est en écoutant Luc Beyer de Ryke, lors d'un de nos « Mercredis » parisiens, que m'est venue l'idée de cet article. Examinant les forces politiques belges à la veille des élections, notre invité cita un parti extrémiste flamand violemment hostile à la monarchie et glorifié par le Front national. Ce lien entre ces deux formations racialisantes me parut confirmer le caractère subversif du discours lepéniste - quant aux valeurs communes, quant aux formes traditionnelles du pouvoir politique, quant à l'existence des nations, quant à l'Europe. De fait, en privilégiant le facteur ethnique ou ethno-linguistique, le Front national et ses alliés aggravent les risques d'éclatement des pays les plus fragiles et peuvent susciter des vellétés sécessionnistes dans certaines régions frontalières. Propager la fiction d'une Europe des ethnies, c'est exposer notre continent à d'inextricables situations de guerre civile dont la Yougoslavie nous donne chaque jour le terrifiant spectacle.

L'évocation de ces périls permet de souligner, en contrepoint, l'importance politique de l'institution monarchique et de la royauté qui lui donne son incarnation et sa juste mesure. Sur le point relevé au passage par notre invité, nous pouvons en effet trouver la vérification expérimentale d'affirmations qui pourraient sembler théoriques ou par trop intéressées. Notre sympathie pour le roi des Belges - et pour tant d'autres souverains ou princes héritiers d'Europe - ne tient pas seulement à sa valeur personnelle



et à la manière exemplaire dont il exerce ses fonctions d'arbitre et de garant de l'unité. Ce que le danger ethnicisant fait aujourd'hui ressortir, c'est le caractère essentiel du lien politique, c'est l'importance décisive de l'institution politique quant au maintien de la paix civile et quant à la garantie des droits de chacun, c'est le souci politique qui est au principe de la tradition royale.

Cela ne signifie pas que la royauté soit la seule solution possible, puisque nous vivons quant à nous dans un Etat de droit. Mais une démocratie qui s'appuie sur une légitimité historique offre une résistance plus solide aux entreprises totalitaires. Ce n'est pas un hasard si les extrémistes ethnicisants s'emploient à faire sauter le

verrou monarchique et à dénigrer le roi : il y a antinomie entre la symbolique royale et les fictions raciales, entre la claire représentation d'une continuité historique et la falsification du passé de la nation, entre la référence à des valeurs universelles et la régression tribale.

PRINCIPES

Qu'on ne nous reproche pas de « faire de la politique », et de nous y engager comme royalistes : la royauté est une des figures du politique en tant que tel ; c'est l'actualisation d'une histoire, c'est le souci de principes universels (la paix, la justice, la liberté) qui s'inscrivent dans un Etat de droit ; c'est la volonté de prolonger l'aventure collective. C'est aussi, en ce qui concerne notre pays, la mémoire douloureuse des manquements à la promesse de justice et de paix lorsque le roi, par faiblesse, complaisance ou passion décide d'expulser les Juifs, ou les protestants... De fait, un roi ou un prince perdrait sa raison d'être s'il agissait dans la méconnaissance de l'histoire et dans l'insouciance du droit (par exemple le droit du sol qui signifie clairement que la nation est un ensemble politique et non une communauté raciale), ou s'il cesserait d'actualiser sa mission historique par un service quotidien. Plus ou moins longue à venir, la sanction populaire prend la forme de la révolte - ou de l'indifférence lorsqu'il s'agit d'un prétendant.

Evoquant son pays et son roi, Luc Beyer de Ryke soulignait utilement le sens de la royauté et les devoirs qui s'y rattachent. Il nous rappelait aussi, sans le vouloir, l'urgence des tâches à accomplir : défendre la nation comme ensemble politique face aux délires racialisants, veiller à ce que l'Europe soit l'oeuvre concertée des Etats et non un « marché » hypothétique et le champ clos de rivalités tribales, sauvegarder la dignité du pouvoir politique face à la réduction - quinquennale - de son indépendance et de sa capacité arbitrale.

Voilà qui esquisse la carte de nos refus, de nos engagements, et de nos alliances. Elle sera précisée avant que l'année ne s'achève.

Bertrand RENOUVIN